



POUR INFORMATION

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Questions financières relatives à l'Institut
international d'études sociales**

**b) Autorisation d'accepter des contributions
et des dons**

Le Conseil de l'Institut international d'études sociales étudiera à sa 47^e session, le 8 novembre 2005, la question de l'acceptation de contributions et de dons à l'Institut, et examinera les états financiers du Fonds de dotation de l'Institut au 31 décembre 2004. On trouvera en [annexe](#) un exemplaire du document soumis au Conseil de l'Institut sur cette question¹.

Genève, le 19 septembre 2005.

Document soumis pour information.

¹ INS.B.XLVII/4.